



<http://jossigny.fr/>

# FLASH INFO

**MARNE et GONDOIRE**  
communauté d'agglomération

SEPTEMBRE 2016

## ASSAINISSEMENT ET COLLECTE DES DECHETS :

Les travaux d'assainissement, prévus initialement pour un démarrage le 5 septembre 2016, ont été repoussés au 14 septembre pour le Chemin des Chaudronniers.

Dès l'exécution de ce tronçon, il est prévu une fermeture complète de la rue de Tournan et de la rue Ferraille, comme indiquée dans le précédent Flash Info.

Compte tenu de ces travaux, **la collecte des ordures ménagères se déroulera avant 7 heures le matin sur tout le territoire de la commune** et nous vous demandons de bien vouloir sortir vos bacs, la veille au soir.

La collecte du verre pour les rues de Tournan, Ferraille et Chemin des Chaudronniers ne sera pas assurée en porte à porte. Nous vous demandons de le déposer soit dans le bac prévu à cet effet sur le parking devant l'école ou dans un bac situé angle rue de Tournan et Rocade Sud.

## CITOYEN SOLIDAIRE :

Le Relais Citoyen Solidaire implanté sur notre commune, rue de Tournan, est une association ayant une action solidaire à la portée des personnes en difficulté. Elle lutte contre l'assistanat à 100% et l'isolement et ainsi redonne à la personne une certaine estime de soi.

Elle propose aux bénéficiaires, des ateliers riches de conseils pratiques pour vivre le quotidien. Une épicerie solidaire, une boutique de vêtements à moindre coût et plusieurs services comme un salon de coiffure et d'esthétique.

C'est un lieu convivial, source de multiples services pour les personnes qui comptent à l'euro près.

**Si vous habitez Jossigny, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS de la commune pour plus d'informations sur les modalités d'inscription.**

### HORAIRES DE LA MAIRIE :

**Lundi, Mardi et  
Jeudi :**

**9h/12h et 14h30/18h**

**Mercredi :**  
**9h/12h**

**Vendredi :**  
**9h/12h et 15h/20h**

## TRANSPORTS SCOLAIRES :



La Carte Imagine R permet un nombre illimité de voyages sur toute l'île de France et durant toute l'année.

Le Département subventionne les primaires et collégiens.

Le coût annuel de la carte Imagine R est de 341.90€. Une subvention départementale forfaitaire de 150€ est déduite automatiquement du tarif public pour les élèves de la maternelle au collège.

Les primaires et les collégiens bénéficient d'une aide départementale complémentaire qui ramène le coût annuel de la carte à 100€, après remboursement par le Département d'une partie des frais avancés par la famille.

Pour les collégiens et les lycéens boursiers, le Département maintient par ailleurs son aide.

Dès que le formulaire de demande d'aide sera disponible, il sera mis en ligne sur le site [Seine-et-marne.fr](http://Seine-et-marne.fr). Les dossiers seront instruits et les premières aides individuelles pourront être versées dès le début de l'année 2017. De cette façon les familles qui, pour la plupart, ont choisi le paiement échelonné de la carte Imagine R, pourront bénéficier de cette aide avant d'avoir à solder le paiement de leur titre de transport.

La carte scolaire « bus lignes régulières » est valable uniquement sur le réseau OPTILE et permet un aller-retour par jour vers l'établissement scolaire. Elle est délivrée par les transporteurs, est non subventionnée par le Département. Les parents qui auraient néanmoins souscrit à ce titre pourront bénéficier de l'aide départementale dans les mêmes conditions que décrites ci-dessus pour la carte Imagine R.

